

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice :** 29**Présents :** 22**Pouvoirs :** 03**Excusé :** 01**Absents :** 03**Qui ont pris part****à la délibération :** 25SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025**Date de convocation :** 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle Marc Baron, sous la présidence de monsieur Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure - Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie -M. QUENET Xavier - Mme MATHIVET Séverine - M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE Sylvie - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia - M. FRANCESCHINI Damien – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie - M. BLANC Romain donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – Mme DEMIERRE Colette donne pouvoir à M. VINCENT Romain – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe.

Excusé : M. FONTANA Alain.

Absents : Mme ASNARD Marjorie – Mme SAUQUET Adeline – Mme MONTAGNY Nolwenn.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien.

7. SUPPRESSION DE POSTES – 2025

Monsieur le maire indique qu'il convient de supprimer les postes qui ne sont plus pourvus du fait de la promotion interne, de la réussite aux concours administratifs, de mises à la retraite, de fins de contrats ou encore de démissions.

Le tableau suivant met en exergue les postes affectés par ces modifications :

ANNEE 2025

POSTE	TEMPS DE TRAVAIL	DELIBERATION DE CREATION DE POSTE	DATE D'EFFET	Avancement de grade au choix	Avancement de grade réussite EP	Promotion interne	Mutation	Modification du temps de travail	Mise à la retraite	Démission / radiation des cadres	Sans suite
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	100%	07/10/2021	01/01/2025	X							
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	100%	24/09/2018	01/01/2025		X						
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	100%	27/04/2018	01/09/2025						X		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	100%	24/09/2018	01/01/2025							X	
ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	100%	27/04/2018	01/09/2025				X				
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	100%	27/04/2018	01/10/2025						X		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	100%	12/05/2017	01/11/2025			X					
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	100%	30/06/2025	31/12/2025								X
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	100%	30/06/2025	31/12/2025								X

Monsieur le maire précise le sens de l'avis du comité social territorial en séance.

Le conseil délibérant,

- OUI l'exposé de monsieur le maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

D'approuver les suppressions de postes précitées.

Signé : Le maire,

Gilles VINCENT